

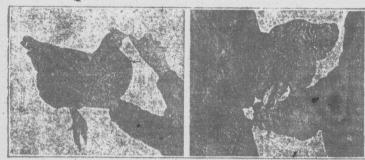


VOLUME XXIII, No 10

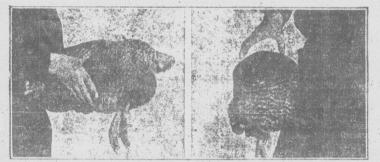
QUEBEC

7 MARS 1935

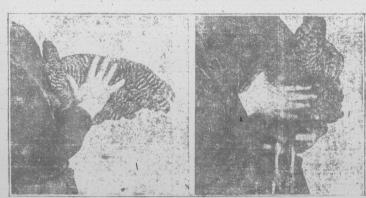
Pourquoi les poussins Bray vivent, profitent, pondent et paient



Chaque poule Bray doit subir ces deux épretués pour la vigueur. Elle doit avoir l'oil vif, brillant, bien sorti de la tête, tête large et plate avec beaucoup d'ospace entre les yeux, le bec court et fort. La cuisse doit être tênte, nette et plate; non pas, ronde ni "spongreuse".



Chaque pondeusé doit subre l'épreuve de "constitutée". It doit y avoir de la la seur ct de la profondeur dans la réseon du écrit. Le prosondeur est mesurée de l'exténité supérieure, du dos jusqu'en avant dustrécitet (a lacque, de ju partie la plus étroite, du dos juste en arrière des ails s.,



Les poules à être accouples doirent subir deux épices : pour compountation du corps. Elles sont mesiones du cour l'expérité de la queue, il doit y avoir houveup d'ampleur entre les os pelitiens et le hour du brechet. Sans evite esseun de conformation aucune poulette ne peut éve voite perdeuse et donprer



Chaque reproducteur Bray est soomis à la Presente épieres du sunz. Si le sanz d'un suret que tompu contrem la moir du trace de germes de Diarrhee blanche, il est sormes d'us ment exclus de la basse-cour.





ERAY CHICK TEXTCHERY
At Ave Clayburn, St. Catherines, Ont.
Address from the Art of the A

Non Samuel and Admission of the Samuel and S